

**Sujet :** Re: Sécurité des battues

**De :** Mairie d'Aussac-Vadalle <mairie@aussac-vadalle.fr>

**Date :** 24/08/2020, 17:26

**Pour :** Georges BUTEAU <societechasseaussacvadalle@gmail.com>

Monsieur BUTEAU, bonjour,

A la demande de M. le Maire, il faudrait un courrier manuscrit du Président pour le renouvellement de la demande d'autorisation.

Vous remerciant de votre compréhension,

Cordialement.

--

Mme ERDOGAN Sabrina

Mairie

61, rue de la République

16560 AUSSAC-VADALLE

Tél : 05.45.20.61.60

Le 18/08/2020 à 11:48, Georges BUTEAU a écrit :

Mr Le Maire,

Dans l'optique de sécuriser les axes qui traversent notre Commune pendant les actions de Chasse en battue, vous serait il possible de nous renouveler l'autorisation en pièce jointe.

Nous vous en remercions par avance.

Pour le Bureau

Georges BUTEAU